

## **SLOVAQUIE**

### **Amnesty International appelle de nouveau le gouvernement à prendre des mesures décisives après la mort d'un Rom en garde à vue**

*Index AI : EUR 72/003/01*

#### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

« Les informations selon lesquelles la police a torturé trois hommes appartenant à la communauté des Rom (Tsiganes) – dont un est décédé dans des circonstances suspectes – illustre de manière alarmante l'urgence de la situation à laquelle sont confrontés les Rom en Slovaquie », a déclaré ce jour (mercredi 11 juillet 2001) Amnesty International dans une lettre adressée au gouvernement slovaque.

« Une fois encore, nous appelons les autorités slovaques à respecter leurs engagements internationaux, et à protéger les droits fondamentaux de toutes les personnes vivant en Slovaquie, sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. »

Karol Sendrei est mort le 6 juillet alors que lui et ses deux fils, Robert et Peter, étaient gardés à vue au poste de police de Revúca. Ils avaient été arrêtés le 5 juillet 2001 à Magnezitovce, après s'être plaints des mauvais traitements qui avaient apparemment été infligés à un des deux fils de Karol Sendrei par le fils du maire de Magnezitovce, qui est fonctionnaire de police. Au cours de leur interpellation, les trois Rom auraient été battus par des policiers, qui auraient également frappé la femme de Karol Sendrei lorsqu'elle a tenté d'intervenir.

Karol, Robert et Peter Sendrei ont été conduits dans un premier temps au poste de police de Jelsava. Ils ont ensuite été examinés par le médecin de garde dans un hôpital de Revúca, qui est apparemment parvenu à la conclusion que l'état de santé

des trois hommes n'avait pas été sérieusement affecté. Ils ont alors été emmenés au poste de police de Revúca, où ils auraient été battus tandis qu'ils étaient attachés à un radiateur.

« Un policier a appuyé le canon d'une arme de poing contre ma tête et quand j'ai hurlé, fou de douleur, que je préférais être abattu, ils m'ont dit que ce serait gaspiller une balle puis ont continué à me battre, a déclaré Robert Sendrei dans une interview accordée à un journal. Mon frère et moi avons remarqué que notre père ne bougeait plus et nous avons appelé les policiers. Mais quand le médecin est arrivé, il n'a pas pu le ranimer. Père est mort là, à côté de nous, attaché au radiateur. » Après avoir été relâché du poste de police, Peter Sendrei a été hospitalisé le corps couvert d'ecchymoses.

« Ce n'est qu'un des nombreux cas de membres de la communauté rom victimes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements aux mains de la police que nous dénonçons depuis des années », a fait observer Amnesty International.

L'organisation s'est déclarée préoccupée à maintes reprises par le déroulement des enquêtes ouvertes sur ces affaires, qui ne semblent pas avoir été menées de manière exhaustive et impartiale, ainsi que l'exigent les normes internationales. Les mesures prises par les autorités slovaques ont été totalement inadaptées, voire inexistantes, même après que les conclusions d'Amnesty International eurent été confirmées par le Comité des Nations unies contre la torture, qui a formulé en mai 2001 des recommandations détaillées à l'intention du gouvernement slovaque.

« Ces recommandations doivent être appliquées de toute urgence, a souligné Amnesty International. Il ne s'agit pas seulement de garantir à la communauté rom de Slovaquie une protection conforme aux normes européennes, mais aussi de veiller au respect des principes les plus élémentaires en matière de dignité humaine. » ●

**Pour obtenir de plus amples  
informations, veuillez contacter le  
Service de presse d'Amnesty  
International, à Londres, au +44 20 7413  
5566 ou consulter notre site web :**  
<http://www.amnesty.org>